

Intitulé de l'UE	Droit public II
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Audrey HERNE Mathieu PARRET	75	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit européen I	25h	Mathieu PARRET
Droit pénal II	25h	Audrey HERNE
Droit public II	25h	Audrey HERNE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit européen I : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
Droit pénal II : 25h de théorie
Droit public II : 23h de théorie, 2h de séminaires

Langue d'enseignement
Droit européen I : Français
Droit pénal II : Français
Droit public II : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports

- Utiliser les outils de l'informatique
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
 - Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit
 - Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion
 - Développer un esprit de synthèse
 - Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.
 - Organiser son travail afin de respecter les délais

Objectifs de développement durable



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- Mettre en pratique les principes généraux du droit pénal.
- Définir le « concept » de hiérarchie des normes comme outil du pouvoir législatif et exécutif.
- Retirer les éléments fondateurs d'un Etat démocratique
- Comprendre et décrire le fonctionnement de nos Institutions Etatiques
- Comprendre l'avènement de l'Union européenne, son système institutionnel et ses compétences
- Utiliser les traités constitutifs européens
- Suivre l'actualité européenne
- Analyser et critiquer des actes juridiques/ documents européens

Contenu de l'AA Droit européen I

Chapitre 1: la construction européenne (historique, nature de l'Union européenne, valeurs et objectifs, politiques européennes)

Chapitre 2: le système institutionnel (le Conseil européen, la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne)

Chapitre 3: la répartition des compétences (méthodes d'attribution des compétences et limites)

Contenu de l'AA Droit pénal II

Technique de qualification des infractions

Exercices de choix de qualification parmi des exemples issus du Livre II (articles 392 à 400 ou 328, etc...)

Principe général de la tentative (articles 51 à 53)

Principe général de la récidive (articles 54 à 57)

Concours d'infractions (articles 58 à 65)

Participation criminelle et emprunt de criminalité (articles 66 à 69)

Association de malfaiteur (articles 322 à 324), et bandes (loi du 24 février 1921)

Causes de justification (article 70)

Internements (article 71)

Contrainte irrésistible, erreur invincible, état de nécessité et légitime défense (articles 416 et 417)

Causes d'excuses absolutoires et atténuantes (article 78)

Circonstances atténuantes (articles 79 à 85)

Circonstances aggravantes (exemple des articles 461 à 477)

Principe de l'extinction des peines prononcées (articles 86 à 99bis)

Contenu de l'AA Droit public II

En complémentarité avec le cours de droit public quad 1 :

Tables des matières.

Introduction

« Moi Belgique » + notion de circonscription électorale et mode de scrutin (Prise de notes)

1. Le contexte institutionnel de l'activité juridique

1.1. La Belgique est un état.

1.2. Qu'est-ce qu'un état fédéral ?

1.3. Mais comment naît, et disparaît, un état ?

1.4. La procédure de révision de la Constitution.

1.5. La question linguistique et le fédéralisme.

1.6. Les différentes réformes de l'état.

2. La structure institutionnelle de l'état

2.1. Les principes fondateurs de notre état.

2.1.1. La souveraineté nationale et l'attribution des pouvoirs.

2.1.2. L'état de droit.

2.1.3. Régime représentatif et équilibre des pouvoirs.

2.2. Le pouvoir législatif.

2.2.1. Au niveau fédéral.

2.2.2. Au niveau des entités fédérées.

2.2.3. Incompatibilités et immunité.

2.2.4. Proposition de loi et projet de loi.

2.2.5. Le droit d'évocation du sénat.

2.2.6. Le rôle du roi.

2.3. Le pouvoir exécutif.

2.3.1. Le gouvernement fédéral.

2.3.1.1. Processus de formation du gouvernement fédéral.

2.3.1.2. Notions d'affaires courantes.

2.3.1.3. La responsabilité ministérielle.

2.3.1.4. Le conseil des ministres.

2.3.1.5. Le statut des ministres.

2.3.1.6. Les relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

2.4. Le pouvoir judiciaire.

2.5. Les institutions communales et provinciales.

2.5.1. Les communes.

2.5.2. Les élections communales.

3. La hiérarchie des normes en droit belge

A. Les normes législatives.

B. Les normes exécutives.

4. Notions de communes à statut spécial

5. La notion de minorités linguistiques et culturelles.

6. Concrétisation de l'élan démocratique en lien avec la question du suffrage universel en Belgique.

Méthodes d'enseignement

Droit européen I : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

Droit pénal II : cours magistral, approche interactive, approche déductive, approche avec TIC, étude de cas

Droit public II : cours magistral, approche interactive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

Supports

Droit européen I : copies des présentations, notes d'exercices

Droit pénal II : syllabus, notes de cours

Droit public II : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit européen I

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Traité sur l'Union européenne

DE STREEL, A., Droit de l'Union européenne, Namur, 2020.

JACQUE, J-P., Droit institutionnel de l'Union européenne, Dalloz, 2018.

K-D., BORCHARDT, L'ABC du droit de l'Union européenne, Direction générale de la communication (Commission européenne), 2017

O.DUBOS, E. CHEVALIER, Institutions européennes, Dalloz, 2023

Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal II

- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes 1,2, P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2006
- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes 1,2, P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2015. KUTY, Fr., Principes généraux du droit pénal belge, I ; La loi pénale, éd. Larcier 2007
- Nathalie Collette -Basesqz, Manuel de droit pénal général, 3ème édition, éd. Anthémis, 2016, 656 p.

Le moniteur belge www.moniteurbelge.be

Les procès et faits divers relatés dans la presse écrite

D.Vandermeerch, le droit pénal et la procédure pénale, Édition de la Charte, Bruxelles, 2013

Ressources bibliographiques de l'AA Droit public II

- La Constitution belge.

-Xavier Mabille, Nouvelle histoire politique de la Belgique, CRISP, 2003

-Christian Behrendt, Frédéric Bouhon, *Introduction à la théorie générale de l'Etat*, éd. Larcier, 2008

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit européen I : 33% Droit pénal II : 34% Droit public II : 33%
Langue(s) d'évaluation	Droit européen I : Français Droit pénal II : Français Droit public II : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit européen I :	
Examen écrit en première et seconde session.	
Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal II :	
Examen écrit 100%	
Méthode d'évaluation de l'AA Droit public II :	
Examen écrit 100%	

Année académique : **2023 - 2024**